

PROTOCOLE SANTÉ SÉCURITÉ / COVID-19

RENTÉE 2020

École des Colibris – 590 W. 65th ave – Vancouver V6P 2P8
Tel 604-214-2710 – ecole_colibris@csf.bc.ca

COVID-19

Au 26 février 2021



Table des matières

Préambule	3
Informations générales sur le Corona Virus	
1. Mesures clés à prendre en considération en tout temps	4
2. Port du masque et exemptions	4-5
3. Signes et symptômes	5-6
4. Mode de transmission	6
5. Recommandations d'isolement	7
Points clés relatifs à la prévention de la Covid-19 et de la rentrée 2020	
6. Les écoles sont des milieux importants pour le développement des enfants	7
7. Les enfants présentent un risque faible de transmission	7
8. Transmission de Covid 19 dans les écoles et environnement sécuritaire (contrôlé)	7
9. Les écoles propres	8
10. Du personnel scolaire et des élèves exempts de symptômes	8
11. Regroupements de masse et groupe d'apprentissage	8-9
12. Traçage des cas et accès visiteurs	9
Mesures sécuritaires de travail pour le personnel	
13. Vérification des symptômes	9
14. Maladie / Symptômes	10
15. Procédures d'hygiène	11
16. Règles d'accès au bâtiment	12
17. Distanciation physique et groupes d'apprentissages	13-14
18. Utilisation des locaux et ventilation	15
19. Détails relatifs aux repas, nourriture et pauses	16
Mesures spécifiques aux élèves	
20. Formulaire de vérification des symptômes	16
21. Symptômes développés par un élève	16
22. Salle isolement	16-17
23. Politique arrivée et départ / contrôle flot des élèves	17
24. Lavage des mains	17
25. Distanciation physique et groupe d'apprentissage	18
26. Protocole nourriture et matériel scolaire	19
27. Planification du quotidien	19
28. Activités extracurriculaires et sports	19
29. Service de garde	20
30. Service alimentaire	20
Varia	
31. Nettoyage accru	20-21
32. Autres documents et liens	21-23

PROTOCOLE SANTÉ ET SÉCURITÉ COVID-19 - RENTRÉE 2020

En raison de la situation actuelle de pandémie, de nombreuses mesures ont été prises par les divers paliers gouvernementaux afin de limiter la propagation de la Covid-19 et d'assurer la santé et sécurité de toutes et tous.

Les informations contenues dans le présent document proviennent des organismes ci-dessous ainsi que du Conseil Scolaire Francophone de la C.-B.

BCCDC

<http://covid-19.bccdc.ca/>

Worksafe BC

http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf

<https://www.worksafebc.com/en/about-us/covid-19-updates>

Ministry of Education

<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/kindergarten-to-grade-12/safe-caring-orderly/k-12-covid-19-health-safety-guidlines.pdf>

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/covid-19-return-to-school>

INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE CORONAVIRUS

1. Mesures clés à prendre en considération en tout temps

Empêcher le surpeuplement et le rassemblement ; accordez une attention particulière au début et à la fin de la journée et échelonnez les heures de récréation, de repas et de transfert pour les étudiants et le personnel chaque fois que possible.

Éviter autant que possible les contacts rapprochés face à face.

Assigner le personnel à un groupe d'apprentissage spécifique dans la mesure du possible.

Veiller à ce que l'utilisation de masques ne réduise ni ne remplace la pratique de la distance physique entre les groupes d'apprentissage et d'autres mesures de prévention, tant pour les étudiants que pour le personnel.

S'assurer que des mesures de prévention sont en place dans les zones réservées au personnel, y compris les salles de pause et de réunion.

Une activité physique de haute intensité devrait avoir lieu à l'extérieur dans la mesure du possible.

Le personnel doit pratiquer la distanciation physique autant que possible tout en fournissant des services.

2. Port du masque

Important : Les masques n'empêchent pas seuls la propagation du COVID-19. Des couches de protection, y compris le lavage des mains diligent et le fait de ne pas venir à l'école en cas de maladie, aideront à assurer la sécurité des élèves et du personnel.

Tous les élèves de niveau secondaire et ceux du niveau intermédiaire faisant partie de la structure de l'école secondaire (7-12^e année), ainsi que le personnel de la maternelle à la 12^e année, devront dorénavant porter un masque non médical dans tous les endroits situés à l'intérieur, y compris lorsqu'ils sont avec leurs groupes d'apprentissage.

Ils sont autorisés à retirer leur masque que dans les cas suivants :

- Assis ou debout à leur pupitre ou poste de travail dans une salle de classe ;
- Lorsqu'une barrière est en place ;
- Pour manger ou boire ;
- À l'extérieur lorsque la distanciation de 2 m soit respectée

En ce qui concerne les élèves du niveau primaire et niveau intermédiaire faisant partie de la structure de

l'école primaire, le port d'un masque à l'intérieur reste un choix personnel/familial.

Les élèves et le personnel qui ne peuvent pas porter de masque pour des raisons de santé et de santé mentale, seront accommodés dans la mesure de possible.

Les masques ne sont pas recommandés pour les élèves du primaire dans les bus car ils sont plus susceptibles de toucher leur masque, de le porter incorrectement et d'avoir besoin d'aide pour le mettre et l'enlever.

Même avec le port de masque, la distanciation physique doit être pratiquée, dans la mesure du possible.

Exemptions :

Les nouvelles directives du 4 février 2021 du Provincial COVID-19 Health & Safety Guidelines for K-12 Settings spécifie que tout le personnel de la maternelle à la 12^e année doivent porter un masque non médical ou une visière faciale (dans ce cas un masque doit être porté en plus de la visière facile) en tout temps.

Exemptions possibles :

Cependant, l'employeur peut exempter les employés qui ont des défis de santé physique et de santé mentale face au port du masque.

La remise d'un billet médical à cet effet n'est pas requise, il est en même temps nécessaire de bien comprendre les défis que l'employé éprouve.

Par conséquent l'employeur et l'employé exempté s'assurent que les mesures de prévention soient respectées en tout le temps.

Suggestions en cas d'exemption du port du masque par un employé :

- Discuter avec votre DGA ;
- Réorganiser la salle de classe pour permettre l'accomplissement des tâches et la distance de 2 m ;
- Évaluer la station de travail et l'opportunité d'installer une barrière physique ;
- Utiliser une protection de Plexiglas lors de travail avec un élève ou autre ;
- Ouvrir les fenêtres de la classe le plus souvent possible pour aérer la salle de classe ;
- Éviter tout contact rapproché face à face en tout temps ;
- Encourager le port du masque dans les espaces communs dans la mesure du possible ;
- Informer le personnel et les élèves de façon diplomatique.

En dernier recours : La visière peut être portée lorsque les personnes sont incapables de porter un masque non médical en raison d'un problème de santé et la distanciation doit être respectée en tout temps.

Sources :

<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/kindergarten-to-grade-12/safe-caring-orderly/k-12-covid-19-health-safety-guidelines.pdf>

http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf

3. Signes et symptômes

Selon les derniers constats du BC CDC, les principaux symptômes de la COVID-19 sont les suivants :

- Fièvre, frissons ;
- Toux ou aggravement d'une toux chronique ;
- Difficultés respiratoires ;
- Mal de gorge ;
- Écoulements nasaux ou congestion nasale ;
- Perte de l'odorat ou du goût ;
- Maux de tête ;
- Fatigue ;
- Diarrhée ;
- Nausées et vomissements ;
- Douleurs musculaires ;
- Conjonctivite ;
- Étourdissements, confusion ;
- Douleurs abdominales ;
- Irritations cutanées, décoloration des orteils ou des doigts.

Les symptômes peuvent être légers (similaires à un rhume) ou plus sévères (tels que ceux associés à la pneumonie et à l'insuffisance pulmonaire ou rénale). Dans de rares cas, la maladie peut mener à un décès. Les personnes les plus à risque de complications sont les personnes immunodéprimées, celles qui sont atteintes de maladies chroniques, ainsi que les personnes âgées de plus de 65 ans. ***Bien que la COVID-19 affecte les adultes plus que les enfants, la majorité des adultes infectés ne présenteront que de faibles symptômes ne nécessitant que de rester à la maison.***

4. Mode de transmission

Des recherches sont encore en cours concernant la COVID-19. Les informations suivantes concernent les coronavirus humains. Il est probable qu'elles s'appliquent à la COVID-19.

<https://www.youtube.com/watch?v=O-KviLbtBq8>

Habituellement, les coronavirus infectent le nez, la gorge et les poumons. Ils se propagent le plus souvent par :

- **Contact étroit prolongé avec une personne infectée lorsque cette personne tousse ou éternue ;**
- Contact des mains avec des surfaces infectées puis avec la bouche, le nez ou les yeux avec les mains souillées.

5. Recommandations d'isolement

Les gens avec ou sans symptômes qui 1) ont voyagé à l'extérieur du Canada dans les 14 derniers jours, 2) sont en contact avec une personne qui a été diagnostiquée et avec qui ils ont été exposés, doivent se mettre en isolement et surveiller leurs symptômes pendant 14 jours.

Les personnes qui ont été diagnostiquées avec COVID19 doivent s'isoler pendant un minimum de 10 jours ou jusqu'à disparition des symptômes.

<http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/self-isolation>

Afin de savoir si vous avez été exposé dans la communauté, veuillez visiter le site suivant :

<http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/public-exposures>

POINTS CLÉS RELATIFS À LA PRÉVENTION DE LA COVID19 ET DE LA RENTRÉE 2020 :

6. Les écoles sont des milieux importants pour le développement des enfants

La transition de l'enseignement en salle de classe vers l'enseignement en ligne a permis de mettre en relief l'importance des milieux scolaires autant pour les parents qui ont besoin du système scolaire pour travailler et supporter les apprentissages de leurs enfants que pour les élèves afin de poursuivre leurs apprentissages académiques et leur développement socio-émotionnel. L'impact de ce transfert vers un mode d'enseignement à distance et hybride a, selon les experts, contribué à accentuer les écarts et ce particulièrement pour les plus vulnérables.

7. Les enfants présentent un risque faible de transmission

Les autorités de santé publique nous indiquent que les enfants âgés de 0 à 19 ans ont un taux d'infection très faible. En C.-B., moins de 1% des enfants ayant été testés pour la Covid 19 auraient testé positif. La plupart des enfants ne sont pas considérés à haut risque d'infection à la Covid 19 et lorsqu'infectés, ne présentent, en général, que de faibles symptômes et une maladie légère (i.e. fièvre faible, toux sèche, problèmes gastro-intestinaux). Il n'existe pas d'évidence concluante sur le fait que les enfants asymptomatiques posent un risque pour les autres enfants et pour les adultes. Les évidences indiquent plutôt que la transmission de cas impliquant des enfants est principalement limitée aux adultes vivant dans la même maison. Ainsi, les autorités considèrent que les enfants ne sont pas un vecteur efficace de transmission dans les écoles et établissements de garde. *Il est à noter que les enfants présentant un système immunitaire affaibli pourront toujours recevoir l'enseignement en salle de classe. Les parents de ces élèves sont invités à consulter leur professionnel de la santé afin de déterminer le niveau de risque que l'état de santé de leur enfant présente. Une communication spéciale sera faite pour ces cas particuliers.*

8. Transmission de Covid 19 dans les écoles et environnement sécuritaire (contrôlé)

Les écoles sont des milieux considérés comme étant des environnements sécuritaires par les autorités de santé publiques principalement pour deux raisons. D'abord, parce que la majorité des écoles sont composées de jeunes en santé, vu comme des vecteurs de transmission inefficaces et ensuite par ce que la population scolaire est constante et stable dans le temps (i.e. Les personnes la composant sont les mêmes à travers le temps) et qu'il y est possible d'établir des groupes permanents à contacts limités facilement identifiables contrairement aux autres lieux publics où les visiteurs sont en constant changement.

9. Des écoles propres

Les écoles doivent faire l'objet d'un nettoyage accru, ce qui se définit par une augmentation de la fréquence du nettoyage courant des surfaces souillées (eau, savon), quotidienne, et une augmentation de la fréquence de la désinfection des surfaces fréquemment touchées (poignées de portes, interrupteurs, tables, pupitres, chaises, appareils électroniques, claviers et jouets) au moins deux fois par jour à l'aide de produits commerciaux disponibles. D'autres mesures sont implantées au quotidien telles que limiter l'utilisation des items difficilement nettoyables (ex. articles en tissus) et vider les poubelles au quotidien. Pour une description détaillée complète, voir la section sur le nettoyage.

10. Du personnel scolaire et des élèves exempts de symptômes

Afin d'assurer la présence de personnel et d'élèves en santé à l'école, le personnel ainsi que les élèves devront faire l'objet d'une vérification journalière de symptômes. Le personnel ainsi que les parents d'élèves s'engageront à l'aide d'un formulaire d'engagement à faire une vérification journalière des symptômes liés au coronavirus. Tous s'engageront à vérifier quotidiennement la présence des symptômes suivants (formulaire en annexe) :

- Fièvre, frissons ;
- Toux ou aggravement d'une toux chronique ;
- Difficultés respiratoires ;
- Mal de gorge ;
- Écoulements nasaux ou congestion nasale ;
- Perte de l'odorat ou du goût ;
- Maux de tête ;
- Fatigue ;
- Diarrhée ;
- Nausées et vomissements ;
- Douleurs musculaires ;
- Conjonctivite ;
- Étourdissements, confusion ;
- Douleurs abdominales ;
- Irritations cutanées, décoloration des orteils ou des doigts.

La réponse affirmative à l'une de ces questions entraîne l'interdiction d'accès à l'école. **Le personnel et les élèves qui présentent ces symptômes et pour qui ces symptômes ne sont pas reliés à une condition connue, doivent rester à la maison.**

****Si un élève commence à présenter des symptômes pendant la journée scolaire, le protocole d'isolement d'élève malade doit être suivi. Si un membre du personnel développe des symptômes pendant la journée scolaire, il doit en aviser son superviseur et quitter les lieux immédiatement.**

11. Regroupements de masse et groupes d'apprentissage

La recommandation des autorités de santé publique limitant les regroupements de 50 personnes ou plus ne s'applique pas aux écoles, mais plutôt aux regroupements ponctuels de personnes pour lesquels il est difficile d'implanter les mesures sécuritaires nécessaires à la prévention de la propagation du virus. Ainsi, il peut y avoir plus de 50 personnes en même temps dans une école s'ils ne sont pas tous dans la même section.

Dans les milieux scolaires, les autorités de santé publique proposent plutôt l'utilisation de groupes d'apprentissage. Cette mesure est considérée comme une mesure efficace permettant à la fois d'offrir le

soutien nécessaire aux apprentissages et au bien-être des élèves et de maintenir un niveau de contacts proches limité et sécuritaire pour l'ensemble de la communauté.

Les élèves et le personnel seront regroupés en premier lieu par groupe classe et aussi par groupe d'apprentissage avec un maximum de 60 personnes. L'école du pacifique compte deux groupes d'apprentissages : un pour les niveaux primaire (M à 3è) et un pour les niveaux intermédiaires (4è à 7è).

12. Traçage des cas

Le traçage des cas sera pris en charge par les autorités de santé publique. Certains d'entre vous pourraient être exposés lors de sorties en public. Il est important d'informer votre direction d'école ou superviseur au bureau central si vous pensez avoir été exposé. Le lien du BCCDC suivant vous permettra de voir les expositions publiques potentielles par région.

<http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/public-exposures>

**Toute communication avec la communauté au sujet de cas potentiels devra faire l'objet d'une approbation par les autorités de santé publique. Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez consulter votre direction d'école.

Accès des visiteurs

Les parents / tuteurs et les autres visiteurs doivent maintenir une distance physique et éviter la foule lorsqu'ils se trouvent sur le terrain de l'école, y compris à l'extérieur.

Les écoles doivent s'assurer que les visiteurs connaissent les protocoles et les exigences en matière de santé et de sécurité avant d'entrer dans l'école (par exemple, maintenir la distance physique, obligation de porter un masque non médical à l'intérieur de l'école).

Les écoles doivent s'assurer que tous les visiteurs confirment qu'ils ne sont pas malades et ne sont pas tenus de s'isoler avant d'entrer.

Tous les visiteurs doivent porter un masque non médical lorsqu'ils sont à l'intérieur de l'école. Le CSF n'autorise pas l'accès aux parents, tuteurs et bénévoles dans les établissements pour le moment.

MESURES SÉCURITAIRES DE TRAVAIL POUR LE PERSONNEL

13. Vérification des symptômes

Le personnel et les autres adultes doivent effectuer une vérification de santé quotidien actif, conformément à l'ordonnance de WSBC, avant d'entrer à l'école. Voir affiche en annexe1.

Les adultes le personnel, les élèves et les parents / tuteurs peuvent également utiliser l'outil d'autoévaluation en ligne de la BCCDC, appeler le 8-1-1 ou leur fournisseur de soins de santé.

Ils sont aussi tenus de :

- de compléter une formation quant aux mesures sécuritaires de travail à respecter avant de réintégrer l'école avec les élèves,
- de lire et comprendre les documentations transmises par l'employeur incluant les mises à jour,
- de signer le formulaire d'engagement à vérifier leurs symptômes de manière quotidienne avant l'arrivée à l'école,
- de demeurer chez eux lors de présence de symptômes et de contacter le 811 afin de confirmer l'autorisation d'un retour dans l'école.

14. Maladie/Symptômes :

Si vous êtes malade, restez à la maison.

Si vous développez des symptômes pendant que vous êtes au travail, notifiez votre superviseur et quittez les lieux immédiatement.

Vérifiez vos symptômes sur le site web d'auto-évaluation : <https://bc.thrive.health/covid19>

Contactez le 811 afin de valider votre retour ou non dans l'école et prendre le matricule de l'infirmière qui vous parle.

Le moment où un membre du personnel, un élève ou un autre adulte peut retourner à l'école dépend du type de symptômes qu'il a ressentis (comme indiqué dans l'application K-12 Health Check et la ressource BCCDC « Quand se faire tester pour COVID-19 ») et si un COVID-19 test est recommandé. Voir l'annexe B – Symptôme du COVID-19, tests et retour à l'école pour plus d'informations.

Les adultes les élèves et le personnel qui présentent des symptômes compatibles avec un problème de santé précédemment diagnostiqué (par exemple, les allergies saisonnières) peuvent continuer à fréquenter l'école lorsqu'ils ressentent ces symptômes comme étant normaux. Ils ne nécessitent pas de réévaluation par un fournisseur de soins de santé et ne devraient pas être tenus de fournir une note du fournisseur de soins de santé. S'ils présentent des symptômes nouveaux ou inexplicables, ils doivent demander une évaluation par un professionnel de la santé.

Les adultes Les élèves ou le personnel peuvent continuer à fréquenter l'école si un membre de leur ménage développe de nouveaux symptômes de maladie, à condition que l'élève / le personnel ne présente aucun symptôme. Si le membre du ménage est testé positif au COVID-19, la santé publique informera l'élève / le personnel asymptomatique de l'auto-isolement et du moment où il pourra retourner à l'école. La plupart des maladies vécues en Colombie-Britannique n'est pas COVID-19, même si les symptômes sont similaires.

15. Procédures d'hygiène

Laver vos mains :

- Dès votre arrivée à l'école ;
- Après être allé aux toilettes ;
- Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde si applicable, etc.) ;
- Avant de toucher à la nourriture/aider les élèves avec leurs repas ;
- Avant et après avoir offert les premiers soins ;
- Après tout contact avec des fluides corporels (c.-à-d. mucus, salive, vomi, sang) ;
- Après avoir nettoyé de surfaces souillées ;
- Avant de mettre et après avoir enlevé des gants ;
- Avant de mettre et après avoir enlevé un masque ;
- Après avoir manipulé des poubelles ;
- Lorsque vous quittez l'école.

En tout temps, éviter de toucher votre visage ;

- Si rencontre entre collègues ou avec des parents dans un endroit partagé ou dans une salle de rencontre, désinfecter toutes les surfaces, poignées, équipements ou ameublements utilisés, après votre rencontre ;
- Si partage d'une station de travail/salle de classe avec un(e) collègue, désinfecter les surfaces de travail après utilisation ;
- Si besoin d'utiliser le photocopieur, se laver les mains avant et après l'avoir utilisé ;
- Désinfecter toutes les fournitures de bureau partagées avant et après avoir terminé leur utilisation (incluant les agrafeuses, perceuses, trancheuses, etc.) ;
- Ne pas partager de breuvage ou de nourriture ;
- Manger dans votre salle de classe ou en respectant les maximums d'occupation du salon de personnel.
-

***L'eau et le savon demeurent la méthode préférable de lavage des mains. Pour cette raison des stations de lavage des mains additionnelles seront placées aux endroits nécessaires (ex. portatives sans lavabo).

Il se pourrait que vous ayez été exposé à COVID dans un lieu public. Pour vérifier les alertes, veuillez visiter le site du BCCDC en cliquant sur le lien suivant : <http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/public-exposures>

*****Si vous pensez avoir été exposé ou si les informations sur ce site confirment votre exposition potentielle, contactez le 811 afin d'obtenir la marche à suivre proposée par les autorités de santé publique et informez votre direction d'école ou votre superviseur.**

Communication des incidents d'isolement ou de retour à la maison du personnel

Communiquer tout incident d'isolement d'un élève ou d'un membre du personnel à votre DGA et/ou à Karine Boily du département de santé et sécurité. Les informations relatives au retour à la maison du personnel ne devraient pas être communiquées à moins d'indications contraires des autorités de santé publique.

16. Règles d'accès au bâtiment :

- Ne pas entrer dans l'école si vous présentez des symptômes de fièvre, toux ou difficultés respiratoires (voir liste plus complète dans le document du BCDCD)
- Respecter les règles de distanciation de 2 mètres entre les groupes d'apprentissage et entre les adultes lors de l'entrée et de la sortie de l'édifice.
- Utiliser la porte désignée pour entrer et celle pour sortir de l'école. Chaque classe aura sa propre porte pour entrer et sortir de l'école.
- Respecter le système de contrôle du flux des personnes entrant établi par votre direction et permettant de respecter les règles de distanciation sociale (suivre les flèches)
- Laver vos mains dès que vous entrez dans l'école (salle de premiers soins) et nettoyer vos appareils électroniques qui viennent de la maison dès votre arrivée.
- Placer vos effets personnels (sac à dos, appareils électroniques, etc.) dans un sac à votre place pour la journée ou dans votre casier.
- Les rencontres avec les parents doivent être faites par zoom ou téléphone
- Les livraisons incluant le courrier postal devraient être faites de manière à minimiser les contacts. Lavez-vous les mains avant et après avoir reçu une livraison.
- L'accès au bâtiment aux parents, aux personnes du public, les sous-traitants et les non-membres du personnel du CSF est interdit à moins d'entente spéciale avec la direction. Si leur entrée est nécessaire, l'accès doit être autorisé par la direction de l'école et ils devront connaître et se soumettre aux mesures sanitaires en vigueur.
- Le personnel se déplaçant d'une école à l'autre devra respecter les procédures spécifiques à chaque site visité. Lors d'interactions avec les élèves et membres du personnel, ils devront maintenir la distanciation physique de 2 mètres. Si cette distanciation physique est impossible à maintenir, des alternatives devront être proposées telle qu'une réorganisation de la salle, l'utilisation d'une barrière physique de plexiglass transparent ou en dernier recours, le port du masque. Si le personnel doit voyager en groupe, il faut considérer l'utilisation de véhicules séparés. Les véhicules plus grands pourront potentiellement être utilisés s'ils peuvent assurer le maintien de la distanciation physique entre les passagers.

17. Distanciation physique et groupes d'apprentissage

Résumé des précautions générales standardisées et affiches de rappels

Distanciation physique intra et extra groupes d'apprentissage :

- Respecter les règles de distanciation physique de 2 mètres entre les adultes et les élèves hors de votre groupe d'apprentissage ;
- Éviter les contacts physiques en tout temps (ex. câlins, poignée de main, bise, etc.) ;
- Si nécessité de parler à quelqu'un hors de votre groupe d'apprentissage, respecter la distance de 2 mètres entre les personnes ou utiliser votre téléphone ou votre outil de clavardage préféré ;
- Si nécessité de rencontrer des collègues dans un endroit partagé ou dans une salle de rencontre, s'assurer que l'endroit choisi permette de respecter la distance de 2 mètres entre les personnes ;
- Les rencontres avec les parents doivent être faites par zoom ou téléphone ;
- Les livraisons incluant le courrier postal devraient être faites de manière à minimiser les contacts. – **Lavez-vous les mains après avoir reçu une livraison ;**
- L'accès aux écoles par le public est limité, les visites sont interdites. Les rendez-vous en personne doivent faire l'objet d'une approbation par la direction ;
- Le plan de votre école devrait minimiser le nombre d'adultes interagissant avec les groupes d'apprentissage dont ils ne font pas partie et lorsque nécessaire, prioriser les intervenants qui permettent de supporter les apprentissages et le bien-être des élèves ;
- Lors des interactions inter groupes d'apprentissage, la distanciation physique doit être respectée. Si elle ne peut pas être respectée, les options de réorganisation des salles, trouver un autre espace installer des barrières physiques transparentes ou d'offrir les services de manière virtuelle devraient être considérées.
- Respecter les règles de distanciation physique **entre adultes** et entre groupes d'apprentissage ;
- Respecter les consignes pour les personnes entrant dans l'école (ex. exempt de symptômes, système de contrôle du flux) ;
- Respecter les consignes pour les personnes sur place (ex. éviter les regroupements, groupes d'apprentissage, récréation, circulation, lavage des mains, non-utilisation de la vaisselle, micro-ondes, du réfrigérateur, de la coutellerie commune, etc.) ;
- Respecter les consignes de gestion sécuritaire du site (ex. nombre maximum d'occupants pour les aires communes comme le salon du personnel, les salles de bain, le bureau du photocopieur) ;

Éducation physique/ Activités à l'extérieur

Les activités physiques de haute intensité doivent être organisées à l'extérieur autant que possible.

Les équipements ou articles partagés (par ex. appareils de musculation, tapis de course) ne peuvent être utilisés que s'ils sont nettoyés entre les utilisations.

Les enseignants devraient planifier des activités physiques qui :

- N'impliquent pas de contact physique prolongé (c'est-à-dire un contact physique au-delà d'un bref instant) ou de surpeuplement. Par exemple, la lutte, la danse en couple) doivent être évitées ;
Par exemple : les activités telles que le tag et le football tactile sont à faible risque, alors que les activités comme la lutte ou la danse en couple doivent être évitées. Les enseignants sont encouragés à adapter les activités dans la mesure du possible pour réduire les contacts physiques ;
- Maintiennent la distance physique (2 m) en dehors des groupes d'apprentissage ;

- Les membres du personnel de la maternelle à la 12e année sont tenus de porter des masques pendant les cours du programme PHE / extérieur lorsqu'ils sont à l'intérieur, incapables de maintenir une distance physique (2 m) et qu'il n'y a pas de barrière.
- Assister à la formation des mesures de santé et sécurité, lire et comprendre le matériel éducatif procuré et réussir le quiz pour tester vos connaissances à la fin de la formation ;
- Respecter les règles de lavage des mains, d'hygiène respiratoire et l'interdiction de toucher votre visage ;
- Utilisation d'équipement de protection individuel (EPI)
Le port du masque est recommandé lors des moments où la distanciation physique n'est pas possible comme par exemple dans les autobus, les corridors lors des transitions ou encore lors d'interactions proches avec un membre du personnel ou un élève hors groupes d'apprentissage. Les équipements de protection individuelle sont la dernière ligne de protection contre COVID 19, puisqu'ils présentent des lacunes en termes de capacité de protections. Les EPI devraient être utilisés en combinaison avec les autres mesures de protection et après avoir épuisé toute possibilité de modification des activités/tâches (voir graphique de hiérarchie des mesures protectrices en annexe).
- Respecter **l'engagement de rester à la maison lorsque malade** et de **vérifier ses symptômes au quotidien** ;
- Respecter les mesures de gestion du développement des symptômes lorsque présent en milieu scolaire pour le personnel et les élèves ;
- Assurer une aération suffisante dans tous les lieux occupés (i.e. favoriser une aération naturelle et des échanges d'air maximal, cheminée statique) ;
<https://www.worksafefbc.com/en/resources/about-us/covid-19/general-ventilation-and-air-circulation-covid-19-faq?lang=en>
- Limiter les déplacements dans l'école en favorisant la venue des spécialistes dans la salle de classe plutôt que de déplacer les élèves de classe en classe (les spécialistes qui ne font pas partie des groupes d'apprentissage devront respecter la distanciation physique) ;
- Assurer le respect des protocoles de matériel extérieur apporté par les élèves (sac à dos, manteau, etc.) ;
- Favoriser le plus possible les activités extérieures.

Note du ministère de l'Éducation: *There is no evidence that the COVID-19 virus is transmitted via textbooks, paper or other paper-based products. As such, there is no need to limit the distribution of books or paper based educational resources to students because of COVID-19.*

Note de worksafe BC: *There is no need to limit the distribution or sharing of books or paper based educational resources to students. **Laminated paper-based products should be cleaned and disinfected daily if they are touched by multiple people.***

18. Utilisation des locaux et ventilation:

Il est important :

- a. d'apposer des affiches de rappel de lavage correct des mains ;
- b. d'apposer des affiches de bonne hygiène respiratoire ;
- c. d'apposer des affiches rappelant le respect de la distanciation physique ;
- d. d'apposer des affiches indiquant le nombre maximum de personnes pouvant occuper les pièces communes

- Cours de musique

Les équipements ou objets partagés (par ex. instruments de musique) ne peuvent être utilisés que s'ils sont nettoyés entre les utilisations.

Les élèves utilisant de l'équipement ou des instruments à jouer doivent être espacés d'au moins deux mètres.

Des masques doivent être portés lorsque les élèves chantent à l'intérieur pour les élèves du niveau intermédiaire et secondaire.

- Bibliothèque

Les produits à base de papier laminé ou brillant et les articles avec des couvercles en plastique sont des articles à faible risque. Le processus régulier de navigation et de circulation des livres peut se dérouler normalement. Il n'est pas nécessaire de nettoyer, de désinfecter ou de mettre en quarantaine les livres.

- Salles de bain :

Lorsque vous utilisez la salle de bain, assurez-vous de respecter la règle de distanciation et de respecter le plan d'utilisation mis en place par votre direction, le cas échéant.

La lumière reste fermée lorsque non utilisée.

Lavez vos mains avant de fermer/toucher la porte

Lavez vos mains après être allé aux toilettes et avant de quitter la salle de bain.

Suivre les recommandations de lavage des mains.

- Salon du personnel

Maximum de 4 personnes en tout temps. Seulement 2 personnes autour de la table aux endroits spécifiés sur la table. 2 autres peuvent être assises sur les fauteuils bleus ou debout, mais toujours en respectant la distance de 2 mètres. La première demi-heure du dîner mettra en priorité les adultes du groupe intermédiaire et la seconde les adultes du primaire. Assurez-vous de désinfecter avant et après utilisation des outils communs.

- Salle de travail/photocopieur :

Pas plus de 1 personne à la fois pour éviter les croisements et le rapprochement sociale. Si quelqu'un est dans cette salle et qu'un autre veut se rendre au salon du personnel, avant d'entrer avisez la personne et elle peut se déplacer dans le coin photocopieur (à 2 mètres) ensuite vous passez au salon. Assurez-vous de désinfecter avant et après utilisation des outils communs.

Aération :

Il est important de bien s'assurer que le système de ventilation est opérationnel.

En cas de défaut, merci de :

- Aviser le département de maintenance immédiatement
- Aérer les salles de classe en ouvrant les fenêtres avant l'entrée des élèves en classe, récréations et pendant les cours selon les conditions météorologiques.

19. Détails relatifs à la nourriture, au déroulement des repas et des collations

- L'utilisation des micro-ondes et machines à café devrait être minimisée et faire l'objet d'une désinfection entre chaque utilisation ;
- Ne pas partager de nourriture ou de breuvages ;
- Laver toujours vos mains avant de manipuler de la nourriture ;
- Manger votre dîner dans votre salle de classe ou dans le salon du personnel en vous assurant de respecter le maximum d'occupation.

MESURES SPÉCIFIQUES AUX ÉLÈVES

20. Formulaire de vérification des symptômes :

Tous les parents des enfants doivent signer le formulaire d'engagement à vérifier leurs symptômes de manière quotidienne avant l'arrivée à l'école.

Tous les parents s'engagent à garder chez eux leurs enfants lors de présence de symptômes et de contacter le 811 afin de confirmer l'autorisation d'un retour dans l'école et prendre le matricule de la personne avec qui ils communiquent.

21. Symptômes développer par un élève :

Tout élève développant des symptômes d'infection à la COVID-19 pendant les heures de présence doit être récupéré par ses parents. Le personnel présentant des symptômes devrait rentrer à la maison immédiatement

Si un élève commence à présenter des symptômes de ce qui pourrait être la grippe de type influenza ou d'infection à la COVID-19, il est recommandé de :

- Séparer rapidement l'élève présentant les symptômes en le plaçant dans un endroit isolé (salle d'isolation), sécuritaire et qui permettra au personnel désigné d'en assurer la supervision jusqu'à ce que les parents viennent le chercher : local dans la portative #1
- Mettre un masque et des gants (voir méthode sécuritaire pour la mise de masque et gants

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf>

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-41W.pdf>

- Si l'élève est capable de mettre un masque, lui indiquer comment mettre le masque

22. Salle d'isolement :

Notre salle d'isolement est le local de musique (salle 105)

Vous devez porter un masque et des gants. Si l'élève est capable de mettre un masque, lui indiquer comment mettre le masque. (Il y a déjà des masques et des gants dans cette salle ou à l'infirmerie).

Entrer avec l'élève tout en respectant la distance sociale ou avec le port de masque et gants.

L'adulte reste dans le corridor pour assurer la supervision de l'élève et le/la rassurer de votre présence, mais ne pas entrer.

Dans le local de musique, vous trouverez une boîte avec des gants, masques, mouchoirs, du gel désinfectant pour les mains, un produit nettoyant et un rouleau de papier à main.

Demandez à Mireille de contacter les parents/tuteurs de l'enfant qui présente des symptômes en leur indiquant de venir le chercher immédiatement.

Rappeler à l'élève de pratiquer la bonne étiquette respiratoire, le lavage des mains fréquent et de demeurer à une distance sécuritaire (2m) dans la mesure du possible.

La conciergerie fera le nettoyage et désinfection de toutes salles ayant reçu un élève symptomatique selon les recommandations de la santé publique avant que d'autres élèves ou membres du personnel ne puisse y entrer.

***Si un cas de Covid 19 est diagnostiqué, la santé publique prendra en charge la gestion de l'école et avisera le CSF des mesures à mettre en place.

23. Politique d'arrivée et départ / contrôle du flot des élèves :

Tous les élèves arrivent du côté Ouest de l'école rue SH entre la 65 et 66e avenue

- Arrivée des enfants entre 8h30, départ 14h50 dans la cour d'école
- À leur arrivée les élèves se rendront à l'endroit assigné dans la cour de récréation (selon le groupe d'apprentissage) :
 - M à 2e année : terrain asphalté et structure
 - 3 à 6e année : Terrain de soccer (gazon) et balançoires
- Lorsque la cloche sonne à 9h00 am, les élèves vont se mettre en rangs par classe dans les endroits désignés pour leur classe.
- L'ordre établi pour entrer dans l'école est la même pour tous les élèves. Il faut se rappeler que chaque division aura sa propre d'entrée et de sortie.
- Les élèves se rendront directement dans leur classe et ils pourront utiliser les casiers pour déposer leurs effets.
- Ensuite chacun doit se laver les mains.
- Après les récréations, les élèves suivront les procédures mises en place par chaque enseignant(e).
- Au départ en après-midi, les élèves se regroupent sur la partie asphaltée selon les points de rencontre établis par la direction (autobus, attente parents, garderie).
- Les parents ne sont pas admis sur le terrain de l'école. Ils doivent attendre à la clôture.
- Aucun parents/tuteurs sur le terrain de l'école et /ou dans l'école à moins d'un rendez-vous avec la direction. Ils devront respecter la distanciation physique avec tous les enfants et adultes, ou porter un masque.
- Toute communication doit se faire par téléphone, courriel ou zoom.

24. Lavage des mains :

- Avant d'entrer dans l'autobus ;
- Quand ils arrivent à l'école, dans l'école ;
- Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde, etc.) ;
- Avant de manger ou boire ;
- Après être allé aux toilettes ;
- Après avoir touché des animaux ;
- Après s'être mouché, avoir éternué ou toussé dans les mains ;
- Quand leurs mains sont visiblement sales ;
- Quand ils quittent l'école.

Note : Enseignez aux élèves la bonne hygiène respiratoire (toussez dans le coude, jeter les mouchoirs à la poubelle, etc.). Modélisez et rappelez le lavage des mains correct et fréquent aux élèves.

25. Distanciation physique pour les enfants et groupes d'apprentissage :

Nous comprenons qu'il est difficile de respecter la règle de distanciation sociale de 2 mètres entre chaque personne et de regroupements de moins de 50 personnes en milieu scolaire et particulièrement avec les élèves plus jeunes. Toutefois, il est important de maximiser nos efforts en ce sens. Nous avons établi 2 groupes d'apprentissage (A et B) comme suit :

Groupe A

Élèves de Maternelle à la 2^{ème} année : 35 élèves

Anaïs: enseignante Mat/1e

Véronique/Chloé: enseignante 1e/2e

Ghita: aide pédagogique / surveillante

Charline: aide pédagogique spécialisée / surveillante

Josée : Monitrice de français

Groupe B

Élèves de 3e à 6e année : 46 élèves

Adèle: enseignant 3e/4e

Raphaëlle: enseignante 5e/6e

Réjean : conseiller

Gregorian: aide pédagogique spécialisée/ surveillante

Véronique : Orthopédagogie

- Les élèves sont placés en groupe d'apprentissage avec un maximum de 60 personnes
- Éviter les contacts physiques en tout temps (ex. câlins, poignée de main, bise, etc.)
- Respecter les règles de distanciation physique de 2 mètres entre les élèves qui sont hors de votre groupe d'apprentissage ;
- Aidez les élèves à apprendre à propos de la distanciation physique par l'entremise de jeux. Par exemple, pour les élèves plus jeunes, vous pouvez utiliser de la musique afin de demander aux élèves d'étendre leurs bras de chaque côté et tourner lentement sur eux-mêmes en ne touchant personne autour d'eux. Pour les plus vieux, vous pouvez utiliser des lectures leur expliquant ce que veut dire la distanciation physique et l'importance de l'autorégulation (ex. space camp).
- Favorisez les activités à l'extérieur en plus petits groupes d'élèves afin de faciliter le respect d'un certain degré de distanciation (ex. collations, activités artistiques, etc.).
- Gardez assez de jeux disponibles afin de favoriser les jeux en solitaire
- Augmentez la distance entre les élèves pendant les activités comme les repas en séparant les chaises.
- Lorsque des élèves veulent utiliser le même endroit, en rediriger certains vers une autre station.
- Considérez décaler le moment des collations et dîner afin de réduire le nombre d'enfants dans les groupes et augmenter la distance entre chacun d'eux.
- Rappelez la règle de garder les mains pour soi.
- Lors des interactions entre différents groupes d'apprentissage, la distanciation physique doit être respectée.
- Si la distanciation physique est impossible à maintenir, des alternatives devront être proposées telle qu'une réorganisation de la salle, l'utilisation d'une barrière physique de plexiglass transparent, d'offrir les services de manière virtuelle ou en dernier recours, le port du masque.

26. Protocole nourriture et matériel scolaire :

- Chaque élève devrait avoir une trousse de fourniture scolaire qui ne sera pas partagée avec les autres élèves (ex. crayons, cahiers, matériel de manipulation de mathématiques, etc.) ;
- Les élèves peuvent utiliser leur casier. Il est préférable qu'ils ne partagent pas ce casier. Si le partage est incontournable, il faut s'assurer que les élèves qui partagent ce dernier soient dans la même groupes d'apprentissage.
- Il est interdit d'apporter des objets tels des jouets de la maison
- Il est interdit de partager la nourriture et les breuvages
- Rappelez fréquemment les règles de non-partage du matériel, de la nourriture et des breuvages
- Les objets de la classe partagés régulièrement seront nettoyés et désinfectés en fin de journée (ex. jouets)
- Favorisez les jeux qui sont facilement nettoyables
- Évitez l'utilisation de pâte à modeler, les toutous, les déguisements, afin d'éviter le partage de microbes entre élèves
- Chaque élève devrait avoir une trousse de fourniture scolaire qui ne sera pas partagée avec les autres élèves (ex. crayons, cahiers, matériel de manipulation de mathématiques, etc.)
- À leur arrivée les élèves prendront tous les effets scolaire et nourriture qu'ils ont besoin de leur sac pour les apporter en classe de façon à limiter les accès aux casiers (Div: 01 et Div: 04 : corridor)

27. Planification du quotidien :

Les idées suivantes devraient être considérées :

- Éviter de donner des câlins, les poignées de mains ou la bise pour saluer les élèves ;
- Aider les élèves à apprendre la limitation des contacts physiques et la distanciation physique par l'entremise de jeux. Par exemple, pour les élèves plus jeunes, vous pouvez utiliser de la musique afin de demander aux élèves d'étendre leurs bras de chaque côté et tourner lentement sur eux-mêmes en ne touchant personne autour d'eux. Pour les plus vieux, vous pouvez utiliser des lectures leur expliquant ce que veut dire la distanciation physique et l'importance de l'autorégulation (ex. space camp) ;
- Favoriser les activités à l'extérieur en plus petits groupes d'élèves afin favoriser une meilleure ventilation (ex. collations, activités artistiques, etc.) ;
- Garder assez de jeux disponibles afin de favoriser les jeux en solitaire ;
- Augmenter la distance entre les élèves pendant les activités comme les repas en séparant les chaises;
- Lorsque des élèves veulent utiliser le même endroit, en rediriger certains vers une autre station ;
- Considérer de décaler le moment des collations et dîner afin de réduire le nombre d'enfants dans les groupes et augmenter la distance entre chacun d'eux ;
- Rappeler la règle de garder les mains pour soi.

28. Activités extracurriculaires et sports

Les activités extracurriculaires incluant les sports pourront s'offrir si la distanciation physique peut être assurée entre membres de différents groupes d'apprentissage et que l'évitement des contacts physiques est pratiqué par les membres d'un même groupe. Les activités extracurriculaires entre écoles ne pourront pas avoir lieu à ce stade.

29. Service de garde

Mettre en place un système de gestion de la distanciation physique entre les groupes d'apprentissage dès l'arrivée des élèves. Les élèves d'un même groupe d'apprentissage n'ont pas besoin de respecter la distanciation physique et une coordination entre l'école et les services de garde est suggérée pour la répartition des élèves en groupes.

Si vous avez des questions ou inquiétudes

30. Les Services alimentaires

Les écoles peuvent continuer à fournir des services de restauration, y compris à vendre, ainsi que certains programmes de repas.

Les écoles peuvent continuer à accepter des dons de nourriture pour soutenir l'apprentissage et la prestation de programmes de repas, de clubs de petit-déjeuner et d'autres initiatives d'accès à la nourriture.

Les écoles ne devraient pas permettre que des produits alimentaires faits maison soient mis à la disposition d'autres élèves à ce moment (p. Ex. Friandises d'anniversaire, articles de vente de pâtisseries).

Les écoles devraient continuer à insister sur le fait que la nourriture et les boissons ne doivent pas être partagées.

****Connaissez-vous votre représentant ou les membres de votre comité SST? ****

Contactez votre représentant ou comité SST pour rapporter toute inquiétude.

Prenez soin de vous .

Si vous avez besoin de soutien supplémentaire vous pouvez contacter le programme d'aide aux employés, parlez-en à votre direction.

VARIA

31. Nettoyage accru

Le PHO demande une augmentation de la fréquence du nettoyage régulier (eau, savon), une désinfection des surfaces fréquemment touchées et un nettoyage plus approfondi de l'école au quotidien.

- Un nettoyage accru sera mis en place dans toutes les écoles du CSF en accordance avec les recommandations du BCCDC et du Ministère de l'éducation. Ce nettoyage accru comprend une augmentation de la fréquence du nettoyage courant des surfaces souillées (eau, savon) au minimum une fois par jour, une désinfection des surfaces fréquemment touchées au moins deux fois par jour et le vidage des poubelles au quotidien.
- Le service de nettoyage assurera le remplissage des distributeurs de gel alcoolisé nettoyant, des distributeurs de savon et de serviettes en papier ;
- Le service de nettoyage fournira des bouteilles avec vaporisateur contenant un mélange approuvé de désinfectant, des lingettes humides désinfectantes et des serviettes en papier.

Tous les produits désinfectants, produits de nettoyage, hydrogel nettoyant alcoolisé doivent être rangés de manière appropriée et en respectant les règles en matière de produits dangereux. Les fiches signalétiques sont disponibles à tout le personnel sur l'intranet dans la section ressources humaines, produits dangereux MSDSfetch (SIMDUT) : <https://intranet.csf.bc.ca/ressources-humaines/ressources-humaines-securite-au-travail/produits-dangereux/produits-dangereux/> et tous les produits doivent être

correctement identifiés.
Site/Documents/CleaningDisinfecting_PublicSettings.pdf

<http://www.bccdc.ca/Health-Info->

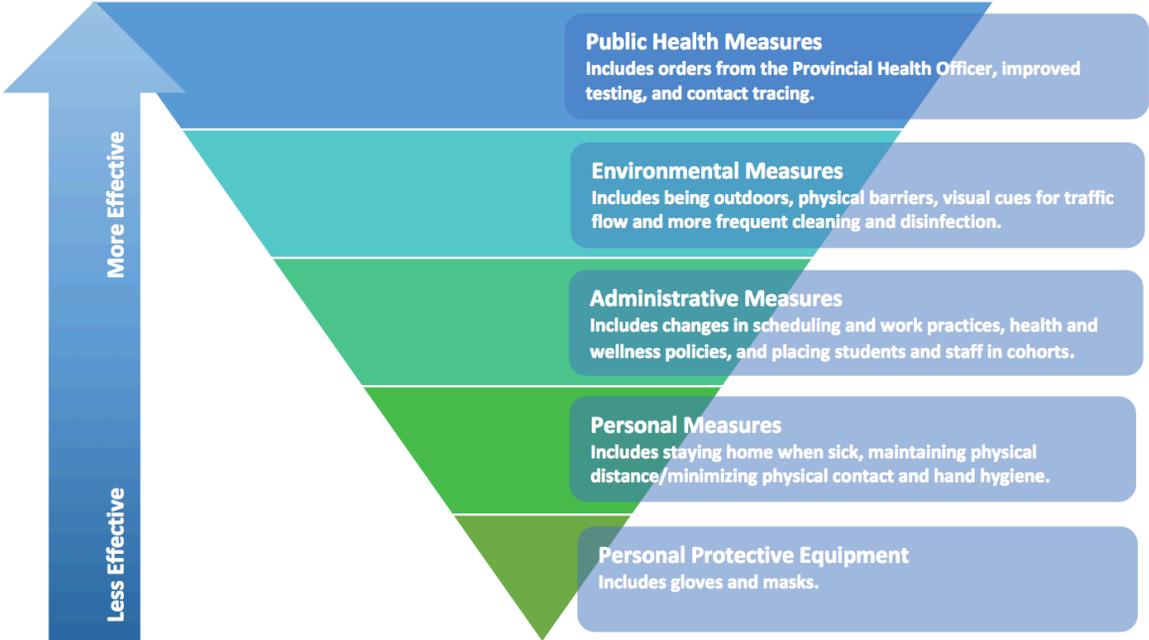
Quoi faire en cas d'exposition accidentelle a un produit nettoyant ou désinfectant?

Si vous ou quelqu'un dans votre entourage est exposé à un désinfectant, appliquez les mesures de premiers soins suivantes et appelez votre centre antipoison locale 1.800-567-891.

- Si inhalation : Se rendre dans un endroit bien aéré et respirer de l'air frais ;
- Exposition des yeux : rincer les yeux à l'eau courante pour 5-10 minutes ;
- Exposition de la peau: rincer la peau à l'eau courante pour 5 minutes ;
- Ingestion: Boire de une ½ à 1 tasse d'eau.

32. Autres documents et liens

The Hierarchy for Infection Prevention and Exposure Control Measures for Communicable Disease



PENSEZ À VOUS LAVER LES MAINS SOUVENT !

 DURÉE DE LA PROCÉDURE : 40-60 SECONDES



1 MOUILLER
avec peu d'eau.



2 SAVONNER
pour recouvrir toutes
les surfaces des mains.



3 FROTTER
paume contre paume
par mouvement
de rotation.



4 RINCER
les mains à l'eau.



5 SÉCHER
soigneusement les mains
avec une serviette à
usage unique.

Pour plus d'informations

Téléphonez 1-888-COVID-19, textez 604-630-0300 ou consultez les liens suivants :

- The BC Centre For Disease Control: <http://covid-19.bccdc.ca/> ;
- Health Link BC: <https://www.healthlinkbc.ca/health-feature/coronavirus-disease-covid-19>
- Health Canada: <https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/coronavirus-disease-covid-19.html> ;
- The World Health Organization: <https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/coronavirus-disease-covid-19.html> ;
- [Site web permettant une auto-évaluation des risques de COVID-19](https://bc.thrive.health/covid19) ;
- <https://bc.thrive.health/covid19>.

Références :

- <https://www.worksafebc.com/en/about-us/covid-19-updates/covid-19-returning-safe-operation> ;
- <http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/childcare-schools> ;
- http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/CleaningDisinfecting_PublicSettings.pdf ;
- http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf?bcgovtm=20200506 GCPE AM COVID 9 NOTIFICATION BCGOV BCGOV EN BC NOTIFICATION.